



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 28 mai 2026
Convocation du : 21 mai 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 28

L'an deux mille vingt six, le vingt huit mai à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Céline LOGEZ, Grégory PICKEU, Sylvie GUSTIN, Cristiane DELESTREZ, Philippe CATTOIRE, Martine HENNEBELLE, Benjamin TISON BEERNAERT, Valérie PRINGUEZ, Fatima MAMERI, Sabine LELEU, Ahmed OURAGHI, Guillaume VILLE, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Jennifer DELPORTE, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Yasmine EL BACHIRI, Eve ROBBE, Hans LANDLER, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Laurent DERONNE pouvoir à Céline LOGEZ, Hugues QUESTE pouvoir à Cristiane DELESTREZ, Christophe LECOEUCE pouvoir à Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON pouvoir à Sylvie GUSTIN, Catherine LE BROUSTER pouvoir à Quentin MILLIOT, Jean-Jacques DERUYTER pouvoir à Cyrielle DEBAVELAERE, Michel PLOUY pouvoir à Hans LANDLER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thibault CAPELLE

DE26_093

**ADMINISTRATION MUNICIPALE
BEFFROIS DU PATRIMOINE MONDIAL
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Autorisation - Approbation

La Ville d'Armentières adhère depuis 2004 à l'association « Beffrois du Patrimoine Mondial ».

Cette association a porté le projet qui a permis l'inscription du beffroi de la ville au patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO.

L'association « Beffrois du Patrimoine Mondial » demande à chaque collectivité partenaire, la nomination de référents élus et techniciens pour la représenter au sein de son plan de gestion. Il appartient donc au nouveau Conseil Municipal de désigner ces référents.

Il est proposé de nommer pour la Ville d'Armentières :

- Titulaire : l'Adjoint délégué aux Politiques Sportives et à la Gestion du Patrimoine.
- Suppléant : l'Adjointe déléguée au Développement Culturel, à l'Animation, à la Démocratie Participative et aux Droits Humains.

Représentants des Services Municipaux :

- Titulaire : la Responsable du Service des Archives au sein de la Direction de la Culture.
- Suppléant : Le Représentant de la Direction Technique, le Représentant du Service Urbanisme.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- De valider ces désignations.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

- 26 voix pour
- 9 abstentions :
Catherine LE BROUSTER, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Michel PLOUY, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le 01/06/2026

webdelib

ID : 059-215900176-20260529-DE26_093-DE

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Thibault CAPELLE
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Jean-Michel MONPAYS